

MOSAÏQUE

LE MAGAZINE DE **BRESSUIRE** N°16 HIVER 2025-26

DOSSIER

ALKÉNA, UN COMPLEXE DE SPORTS DE RAQUETTES D'EXCEPTION

BAVARDAGE
Robert Rouillier :
L'associatif chevillé au cœur

BRAVO !
Envie de jardiner ?
Pensez aux Jardins familiaux !

BELLE HISTOIRE
Celle de la fressure

La ville qui ose
ville-bressuire.fr

Au sommaire du numéro 16



4 FLASHBACK

Rétrospective en images.

6 EN BREF

Actualités et informations.

10 BALISAGE

Voter,
comment ça marche ?

11 DOSSIER

AlkéNA,
un complexe
de sports de
raquettes
d'exception.

16 BAVARDAGE

Robert Rouillier :
L'associatif chevillé
au cœur.



18 BRAVO !

Envie de jardiner ?
Pensez aux Jardins familiaux !

19 TRIBUNES

Expression politique.

20 BELLE HISTOIRE

Celle de la fressure.

21 DU BON TEMPS

Bricolage et sudoku.

22 ON BOUGE !

Musique, expositions,
spectacles... retrouvez
une sélection de sorties.



**BONNE
LECTURE !**



LE BILLET DU MAIRE

Le nouveau Mosaïque qui ouvre cette nouvelle année permet, comme d'habitude, de partager de nombreuses informations.

Dans le dossier, vous pourrez trouver la présentation du complexe AlkéNA qui, après 2 ans de travaux, a ouvert complètement ses portes en fin d'année. Dans ce lieu, quasiment unique en Nouvelle-Aquitaine, vous pourrez pratiquer de nombreux sports de raquettes : tennis, squash, tennis de table et deux nouvelles pratiques : le padel et le pickleball.

Bien sûr, le sport ne s'arrête pas aux raquettes et le Stade Alain Métayer offre de nombreuses possibilités pour chacun d'entre vous.

Nous savons tous que le sport nous permet de garder la santé, de partager des liens forts et, tout simplement, de s'amuser. A Bressuire, plus de 260 associations sportives vous accueillent, ainsi que vos enfants, pour vous faire vivre des moments intenses dans les infrastructures mises à leur disposition. Que ces associations et leurs bénévoles soient remerciés pour le temps consacré, notamment auprès des jeunes.

La santé, justement, me permet de faire un lien avec la nouvelle année.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint donc à moi pour vous souhaiter une excellente santé. Que 2026 soit source de joie pour vous et vos proches.

**« 2026,
Année des
Gourmets.
Nous vous
souhaitons
d'en savourer
chaque
instant. »**

Emmanuelle MÉNARD
Maire de Bressuire



FLASH BACK

Rétrospective visuelle des derniers mois



La 5^e édition du trail urbain, qui fait découvrir aux coureurs et marcheurs des endroits cachés de Bressuire, a de nouveau été un succès.



La rue du Temple, dans le cadre du Budget participatif, s'est embellie grâce à la végétalisation qui orne les trottoirs.



Après plusieurs semaines de travaux, le Bla Bla bar a réouvert ses portes pour le plus grand plaisir des Nerlutais.



Devenue incontournable, la Journée clazéenne a réuni près de 80 personnes qui ont effectué des travaux pour améliorer leur cadre de vie.



Le temps étant propice à l'achat de plantes, d'arbustes et autres décos pour les jardins, les visiteurs sont venus nombreux au Château.



Les Puces Motos, toujours aussi populaires, ont mis cette année à l'honneur les Suzuki Gsx et Bandit, pour leurs 40^e et 30^e anniversaires de sortie.



© Team TêtesRaid's

31/10/25 HALLOWEEN

La course d'orientation nocturne de la Team TêtesRaid's a attiré de nombreux coureurs plus effrayants les uns que les autres !



08/11/25 SALON EXPO

Les talents artistiques des adhérents de La Poterie, de Regards, du Grenier et du Verger des Sculpteurs ont été salués lors du Salon Expo au Château de Bressuire.



14/11/25 HABITAT

Bocapole a réuni le temps d'un week-end les professionnels de l'habitat et de l'environnement. La Ville de Bressuire y était aussi pour présenter ses projets.



14/11/25 CABARET

Le Cabaret de Terves s'est lancé dans l'aventure de l'Intelligence Artificielle. Les rires n'ont pas manqué de fuser dans la salle des fêtes.



15/11/25 EXPOSITION

La Galerie des Arcades accueille toujours des artistes aux talents remarqués comme L. Canciani, peintre animalier et R. Millet, sculpteur.



22/11/25 BROCARADIO

Ce 6^e Salon de radioamateurs a rassemblé plus de 80 exposants deux-séviens et des départements limitrophes pour le plus grand plaisir des très nombreux passionnés.

+ Suivez l'actualité sur ville-bressuire.fr



2 CAMÉRAS PIÉTONS POUR LA POLICE MUNICIPALE

Au cours du 1^{er} trimestre, les policiers municipaux seront équipés de 2 caméras piétons dont la finalité est :

- La prévention des incidents au cours des interventions des agents de Police Municipale.
- Le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves.

Fixé sur l'uniforme de l'agent, le boîtier permet d'enregistrer le son et l'image d'une intervention. Il doit ainsi être porté « de façon apparente ». L'enregistrement est déclenché « à l'appréciation de l'utilisateur » et son déclenchement doit faire « l'objet d'une information des personnes filmées », sauf si les circonstances l'interdisent, précise la loi du 3 juin 2016.

Encadré par la législation nationale (décret n°2019-140 du 27 février 2019), l'usage de ces caméras s'inscrit dans une démarche de transparence et de modernisation du service public.

Les caméras peuvent être activées dans tous les lieux (publics et privés) lors de l'exercice des missions des agents, dès lors que la situation le justifie (risque d'incident, intervention, maintien du bon ordre, constat d'infractions).



© Syrada

ESPACE SIMONE VEIL



Démarrés au printemps dernier, les travaux de réhabilitation de l'Espace Simone Veil ont pris de l'ampleur. Après la destruction des anciens locaux techniques et la démolition de l'ancienne cheminée de la chaufferie derrière la chapelle, une large percée au milieu de l'aile ouest de l'ancienne Maisonnée a été faite en fin d'année. Cette ouverture offre une belle vue dégagée sur le paysage bocain.

L'ancienne chapelle, aujourd'hui désacralisée, a, quant à elle, été entièrement mise à nue. Il n'en reste plus que les murs extérieurs et la couverture. Cet espace va se transformer en un lieu de convivialité. Il va garder tous ses volumes avec une salle de réunion suspendue à l'étage. Les vitraux, trop abîmés, vont être remplacés par des vitrages modernes.

Dans les mois à venir, la métamorphose se poursuivra avec l'installation des menuiseries extérieures de type 19^e siècle. Côté sud, des brise-soleil pliants et levants seront mis devant les baies pour former des casquettes, un bardage métallique va recouvrir le 2^e étage du bâtiment principal côté nord... L'aménagement extérieur se fera dans la continuité.

NOUVEAU DISTRIBUTEUR D'EAU

Depuis le 1^{er} janvier, le Syndicat du Val de Loire (SVL) a signé un nouveau contrat de Délégation de Service Public de l'eau potable avec la société AGUR, en remplacement de Veolia. Un courrier d'information sera adressé aux abonnés du SVL en ce début d'année. Ceux-ci pourront alors créer leur espace client en ligne et remettre en place leur moyen de paiement. Pour toute info : 09 69 39 40 00.

COVOITURAGE

Le service de covoiturage dynamique, gratuit et sans réservation, qui a été mis en place sur 2 lignes Bressuire - Moncoutant-sur-Sèvre et Bressuire - La Chapelle-Saint-Laurent en novembre, s'enrichit en ce début d'année de la ligne Bressuire - Nueil-les-Aubiers.

UN LOCAL DES ENCOMBRANTS

Le quartier de Valette est actuellement le cadre de l'expérimentation d'un nouveau système de collecte. Un abri à conteneurs (déchets ménagers et tri sélectif) et encombrants a été installé devant le bâtiment Les Dahlia pour faire le test avec les habitants de cet immeuble.

UNE NOUVELLE RÉSIDENCE HABITAT JEUNES

La nouvelle résidence Habitat Jeunes de Bressuire, en lieu et place de l'ancien théâtre municipal, rue Barante, était attendue depuis plusieurs années. Elle a accueilli ses premiers locataires en novembre dernier. Destinés aux jeunes de 16 à 30 ans, salariés ou en parcours d'insertion, ces 24 nouveaux logements ont l'avantage d'être au centre de la ville et d'être tout neufs. En plus de leur T1, les résidents ont à leur disposition une laverie, des jardins partagés... et sont entourés d'une équipe accompagnante.

Ces studios, équipés et meublés, ont un loyer de 486€, charges comprises (eau, électricité, chauffage, ordures ménagères...). Les jeunes peuvent aussi bénéficier des Aides Personnalisées au logement (APL). Les profils des résidents sont multiples : stagiaire, alternant, contractuel en CDD... La durée de 8 jours de préavis répond aussi à la flexibilité dont les jeunes ont parfois besoin avant de trouver un logement dans le parc privé ou social.

+ d'infos : Pass'HAJ - 07 73 29 64 55 ou 05 49 80 33 53



© Pass'HAJ

JURY D'ASSISES : COMMENT ÇA MARCHE ?



© Freepik

En tant que chef-lieu de canton, la commune de Bressuire organise le tirage au sort des jurés d'Assises. Ce tirage s'effectue tous les ans à partir des listes électorales de toutes les communes du canton (Bressuire, Boismé, Chiché et Faye-l'Abbesse). Pour le canton de Bressuire, 57 personnes sont tirées au sort.

Cette liste est envoyée à la commission spéciale placée auprès de la Cour d'Assises de Niort qui effectue ensuite un nouveau tirage au sort, après le retrait des personnes qui ne remplissent pas les conditions nécessaires (être de nationalité française, avoir au moins 23 ans, savoir lire et écrire en français, ne pas se trouver dans un cas d'incapacité ou d'incompatibilité avec les fonctions de juré) et celles dont les demandes de dispenses ont été acceptées. Cette commission établit alors la liste annuelle des jurés et la liste spéciale des jurés suppléants.

A chaque session d'Assises, le Tribunal tire au sort publiquement, à partir de la liste annuelle, 35 jurés pour former la liste de la session et 10 jurés suppléants pour former la liste spéciale.

Le Président de la Cour d'Assises procède ensuite à un ultime tirage au sort qui va déterminer les jurés qui formeront le jury de jugement de l'affaire.

à retenir

RECENSEMENT

Le recensement se déroulera du 15 janvier au 21 février 2026. Comme tous les ans, les habitants concernés recevront un courrier d'information dans leur boîte aux lettres. Se faire recenser est essentiel et obligatoire. Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs !

en un mot

SÉCURISATION DE L'ACCÈS AU CSC

A la demande du conseil citoyen, dans le cadre du Budget participatif 2024 et afin de renforcer la sécurité routière, des totems de signalisation en forme de crayon ont été installés aux abords du CSC. Des zébras et passages piétons ont complété ce dispositif pour assurer une sécurisation optimale pour les enfants.

ENVIE DE CONSTRUIRE ?

Si vous avez des projets de construction, Bressuire et ses communes déléguées vous proposent des terrains dans différents lotissements du territoire. Au 2 décembre 2025, il restait :

Bressuire centre

La ZAC des 4 Saisons : 4 lots de 303 à 474 m² dont 2 réservés aux primo accédants

Beaulieu-sous-Bressuire

La Cité des Moissons : 1 lot de 1136 m²

Noirlieu

Le Querreux : 1 lot de 791 m²

Noirterre

La Chapelle 2 : 2 lots de 721 m² et 782 m²

Terves

Les Chavêches : 5 lots de 491 à 555 m²

Breuil-Chaussée

La Touche 1 : 1 lot de 851 m²

La Touche 2 : 8 lots de 377 à 558 m²

Chambrouet

Un lotissement va être réalisé courant 2026 (à côté de l'école). 9 lots seront proposés de 425 à 537 m².

Clazay

L'extension du Quart va être réalisée courant 2026. 6 lots de 544 à 923 m² seront à vendre.

+ d'infos : Service Urbanisme au 05 49 80 49 52 ou service.urbanisme@ville-bressuire.fr et les secrétariats des mairies annexes pour les lotissements des communes déléguées (horaires d'ouverture à consulter sur www.ville-bressuire.fr)



ZAC des 4 Saisons

à retenir

ANCIEN HÔPITAL

Des projets de réhabilitation de l'ancien site de l'hôpital de Bressuire ont été présentés par des investisseurs privés. Des appartements, un hôtel, ainsi que des parcelles à vendre seront proposés dans les prochaines années.

en un mot

JOURNÉES CITOYENNES

A Clazay et Noirlieu, les habitants se sont mobilisés lors de Journées citoyennes. La Journée clazéenne, dont c'est la 6^e édition, a réuni près de 80 personnes qui ont fait des travaux de nettoyage d'espaces verts, d'escaliers, de jeux extérieurs, de peinture... À Noirlieu, 55 personnes se sont mobilisées sur 2 jours pour vider le château, laissé à l'abandon, et débroussailler le parc.

LAURÉATS 2025 DU BUDGET PARTICIPATIF

En septembre dernier, le Jury Citoyen a désigné les lauréats de la 6^e édition du Budget Participatif de la Ville de Bressuire. Parmi les 13 projets déposés, 4 initiatives ont été retenues qui vont être réalisées au cours des deux prochaines années, grâce à une enveloppe mise à disposition par la Ville :

- **À Noirlieu** : Aménagement d'une aire de jeux dans la Prairie de la Gare. Ce projet de **17 238 €** est porté par l'association Bla Bla Bar.
- **À Terves** : Création d'un arboretum autour de l'étang de la Braudière. Ce projet de **9 445 €** est porté par l'Association La Buissonnante.
- **À Clazay** : Création d'un abri à vélos et mise en place d'une boîte à livres. Ce projet de **9 064 €** est porté par l'APE de Clazay.
- **À Bressuire** (quartier de Saint-Porchaire) : Aménagement d'une aire de jeux. Ce projet de **17 956 €** est porté par l'APE Louis Gazeau.



COLLECTE DES SAPINS ET DES COQUILLAGES

© Adobe stock



Les fêtes de Noël s'achèvent et le sapin n'a plus sa place dans la maison. Pour vous aider, la Ville de Bressuire met à votre disposition des points de collecte dans le centre et les communes déléguées jusqu'au 18 janvier inclus : parking du cimetière Saint-Simon, Place Saint-Jacques, Place Labate, Beaulieu-sous-Bressuire (parking du stade), Breuil-Chaussée (Place de la Mairie), Clazay (parking de la salle des fêtes), Chambrouzet (près du city-stade), Noirterre (parking de la salle des fêtes), Saint-Sauveur (parking de la salle des fêtes), Terves (parking de la salle des fêtes), Noirlieu (parking derrière la Mairie).

Seule restriction : les sapins avec flocage (c'est-à-dire de la neige artificielle) ne peuvent pas être recyclés. Le broyat de sapin sera ensuite utilisé dans les espaces verts municipaux.

Les fêtes sont aussi propices à déguster des huîtres et des fruits de mer. Les déchetteries de l'Agglo mettent à votre disposition (toute l'année) des bacs dédiés. Ces déchets seront alors transformés en amendement utile aux terres agricoles. Attention, seuls les coquillages vides seront collectés.

DES CM1 DE TERVES GRANDS GAGNANTS !

Félicitations aux CM1 (2024/2025) de l'école de Terves qui ont participé au projet « Foot à l'école ». À partir de séances de football menées par un éducateur, ils ont réalisé une vidéo qui a reçu le 1^{er} Prix sur le plan départemental, académique et régional. Cette vidéo met en avant les valeurs de respect et de fair play.

MAGASIN UTILE

Depuis le début des travaux, en octobre dernier, le magasin Utile prend forme sous le marché couvert Place Dupin. Après les travaux de gros œuvre, notamment la démolition de la dalle béton et le curage des installations électriques, chauffages et ventilations existantes, c'est maintenant l'heure de la peinture, de l'installation des faux-plafonds et des sols pour une ouverture prévue mi-mars.



CONTRE L'ISOLEMENT, LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Depuis 2005, les Mairies sont tenues de constituer un registre nominatif des personnes âgées et/ou handicapées isolées en situation fragile ou isolées à domicile. Ce registre permet à la commune et au CCAS de contacter et venir en aide aux personnes vulnérables en situation de crise, notamment en cas de canicule, de crise sanitaire ou de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.

L'inscription au registre est facultative et repose sur une démarche volontaire. Elle peut être initiée par l'intéressé, son représentant légal ou un tiers mandaté par écrit par la personne concernée. Elle peut se faire à n'importe quel moment de l'année.

Peuvent s'inscrire :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile ;
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile ;
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH, l'ACTP, la carte d'invalidité, la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité résidant à leur domicile.

+ d'infos : CCAS - 05 49 80 49 41 ou ccas@ville-bressuire.fr



© Freepik

BALISAGE

VOTER, COMMENT ÇA MARCHE ?

Inscription sur les listes électorales

(avant le 6 février 2026 pour les élections municipales de mars 2026)

Comment s'inscrire?



À la **Mairie** de son domicile

ou



Par internet :
www.service-public.fr
Demande d'inscription en ligne
sur les listes électorales

Conditions à remplir



Être de **nationalité française**
(ou citoyen de l'Union
Européenne pour les élections
municipales et européennes)



Avoir au moins **18 ans**
la veille du 1^{er} tour



Jouir de ses **droits civils**
et politiques



Avoir son **domicile principal**
dans la commune du vote ou
y être contribuable ou gérant
de société

Documents à fournir



Carte d'identité
ou passeport valide



Justificatif
de domicile
(de moins
de 3 mois)



Formulaire
d'inscription
(Cerfa n°12669)

Elections, mode d'emploi

Bureaux de vote

Se présenter à son bureau de vote

(dont le lieu est indiqué sur votre carte électorale) muni :

- d'un **titre d'identité** (Ne sont pas prises en compte les identités numériques et les cartes d'identité sur téléphone)
- de sa carte d'électeur (non obligatoire).



Procuration

Pour faire une procuration,
deux possibilités :

1 En ligne :

maprocuration.gouv.fr

Si vous n'optez pas pour la certification d'identité numérique, vous devez vous rendre à la Gendarmerie pour faire valider votre procuration en ligne.

2 En complétant le

Cerfa n°14952*03 et en vous rendant à la Gendarmerie pour faire valider votre procuration.



LE DOSSIER

Le Centre régional de tennis s'est transformé en un complexe sportif d'exception dédié aux sports de raquettes du nom d'AlkéNA, Alké déesse grecque du courage et de la persévérance et NA pour Nouvelle-Aquitaine. Il a été inauguré le 12 décembre dernier.



**ALKÉNA, UN
COMPLEXE DE SPORTS
DE RAQUETTES
D'EXCEPTION**



Un nom unique pour une identité forte

Porté par l'Agglomération du Bocage Bressuirais et la Ville de Bressuire, AlkéNA a pour ambition de devenir une référence régionale et internationale pour la pratique des sports de raquettes et l'accueil de grands événements, tel que le Top 10/12 ou le tournoi Future.

Failement prononçable dans toutes les langues, AlkéNA est le symbole d'une nouvelle ambition sportive sur le territoire de la communauté d'agglomération et de Bressuire, en particulier. En effet, l'ancien centre de tennis a bénéficié d'une modernisation en profondeur :

- 5 courts couverts répondant aux normes internationales ont été ouverts : rénovation de 2 courts et création de 3 nouveaux courts
- Création de 4 courts extérieurs en terre battue artificielle

L'extension des horaires, dont un accès libre en journée et une gestion mutualisée avec les clubs locaux, font d'AlkéNA un véritable pôle d'excellence pour le tennis en Bocage Bressuirais.

Bien plus que du tennis : un centre dédié aux sports de raquettes

Mais, AlkéNA ne se limite pas au tennis. Il permet de pratiquer d'autres disciplines pour le plus grand plaisir de toutes les générations et de tous les publics :

- Le Squash : les 3 courts existants ont été rénovés et un 4^e court a été créé.
- Le Padel : 4 terrains ont été aménagés en intérieur, répondant à l'attractivité grandissante exercée par ce sport.
- Le Tennis de table : la salle municipale dédiée à cette activité a été rénovée pour le confort des pratiquants de ce sport qui a le vent en poupe depuis les JO de Paris et les performances des frères Lebrun.
- Le Pickleball : 2 terrains ont été créés dans la salle du padel.

Dans une démarche de transition écologique, le projet a aussi inclus d'importants travaux d'amélioration énergétique en renforçant l'isolation des toitures et en installant des panneaux photovoltaïques. Pour optimiser l'accueil des joueurs et du public, les vestiaires et les bureaux ont été rénovés et un village sportif a été aménagé avec, notamment à l'étage et en surplomb de la salle n°5, une salle de convivialité.

Les abords extérieurs du site ont aussi été aménagés avec la création de 70 places de stationnement et d'une voirie facilitant l'accès au club house de rugby.

Tour d'horizon du site

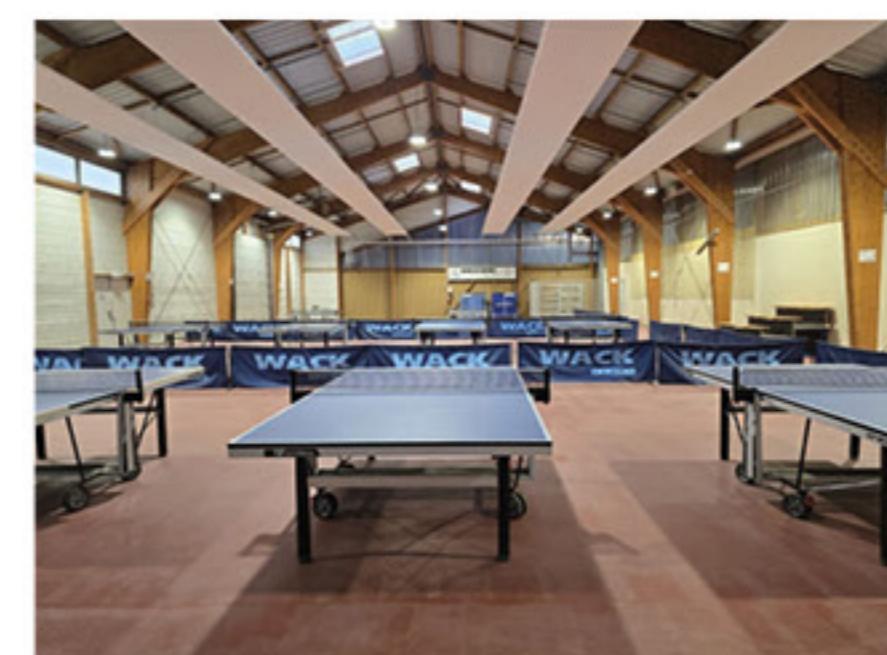
Terrain extérieur



Salle n°4 :
salle multisports
avec 1 court de tennis



Salle de tennis de table

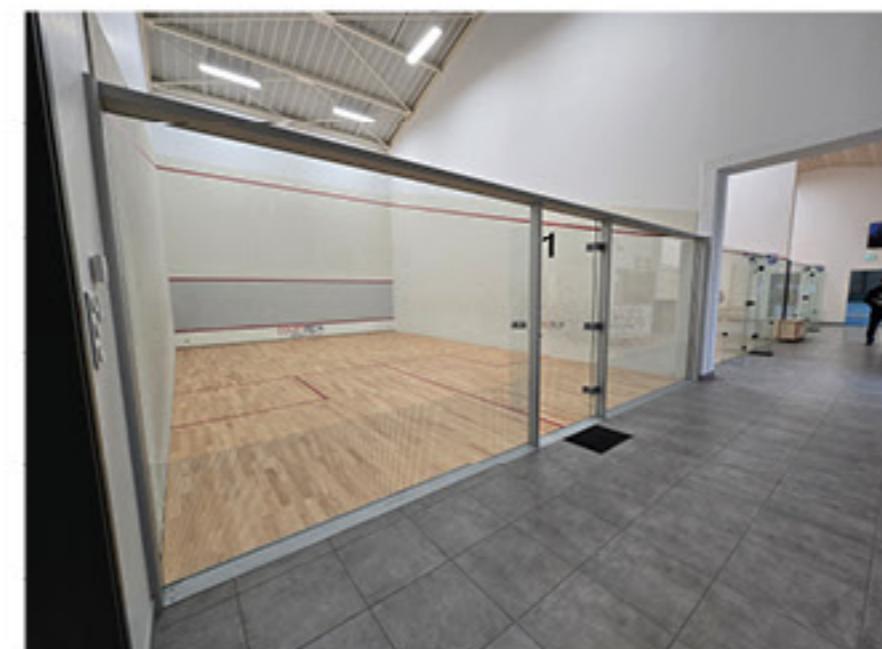


Salle n°1 :
4 terrains de paddle
et 2 de pickleball



Salle n°5 :
3 courts de tennis

Salle de convivialité



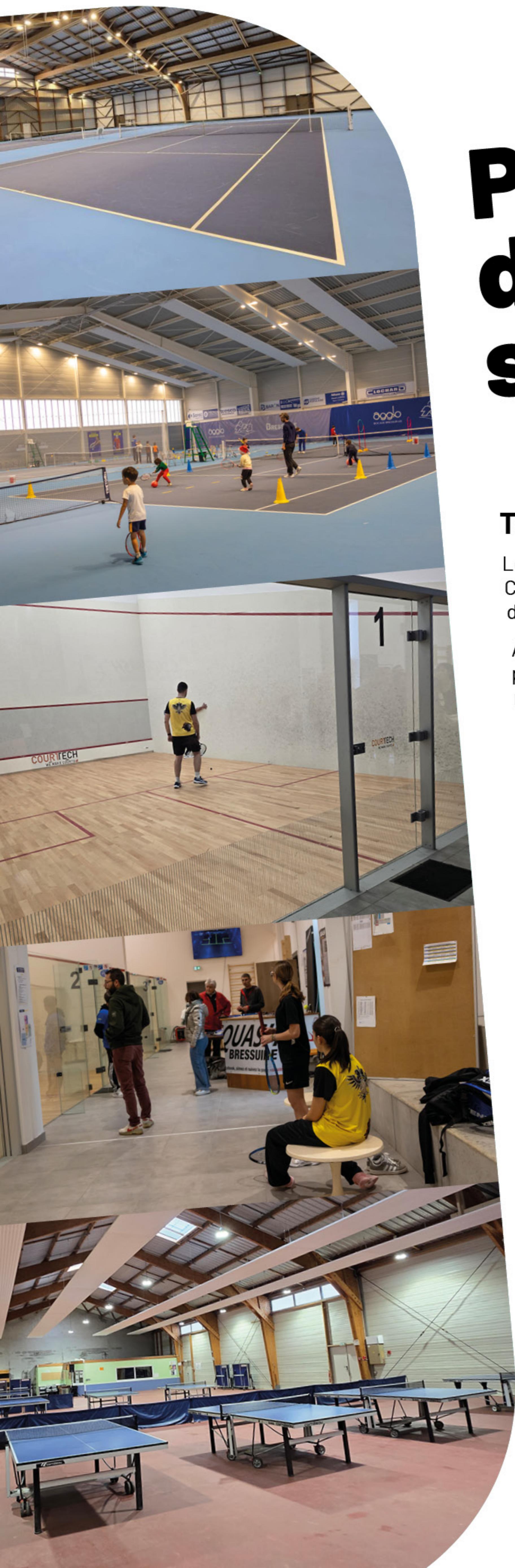
4 salles de squash



Salle n°2 :
2 courts de tennis

Club-house

Vestiaires



Présentation des associations sportives

Tennis Club Bressuirais

Le club est né en 1931 avec la création de 2 courts en terre battue rue de Chachon. Dès lors, le TCB n'a cessé de prendre de l'ampleur, passant du stade de la République à la salle omnisports de Valette, jusqu'au stade Alain Métayer.

Aujourd'hui, le club dispose d'une école de tennis avec une équipe pédagogique, organise de nombreux tournois et a une équipe de joueurs masculins qui joue au niveau national.

Les cours de tennis s'adressent aux enfants à partir de 5 ans jusqu'aux adultes (cours collectifs ou individuels).

Dans ce nouveau complexe, le TCB propose la location de courts de tennis, mais aussi des courts de paddle et de pickleball.

Pour tout renseignement : tennisclub.bressuire@orange.fr / 05 49 65 00 14
(Horaires d'ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h - samedi de 10h à 12h).

+ d'infos : www.tcbbressuire.fr

Squash Bressuire

Au sein du club de squash, l'entraînement est encadré par des bénévoles diplômés. Plusieurs catégories d'âge sont proposées aux joueurs : Lutins (6 à 8 ans), Jeunes (8 à 18 ans), Femmes (Loisir ou compétition), Hommes. La formation peut aussi se faire en individuel.

Pour tout renseignement : squash.bressuire@gmail.com / 05 49 65 00 14

+ d'infos : www.squash-bressuire.fr

Entente Pongiste Bressuiraise

Le club, créé en 1950, propose aux adhérents des entraînements encadrés par des bénévoles et un alternant en BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport).

Il existe 2 niveaux d'entraînement : loisir et compétition.

Pour tout renseignement : ep_bressuire@laposte.net / 05 49 65 81 09

+ d'infos : www.epbressuire.fr

Le Padel, qu'est-ce que c'est ?

Le padel est né au Mexique d'une idée d'un certain Enrique Corcuera. N'ayant pas la place de construire un terrain de tennis dans son jardin, il a imaginé un terrain de tennis plus petit de 20 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur l'entourant de murs pour éviter que les balles ne s'échappent. Le premier terrain de padel venait d'être créé en 1969. Aujourd'hui le padel est en plein essor. C'est un sport très populaire en Espagne et en Argentine. Les dimensions du terrain sont toujours les mêmes et les murs autour du terrain, généralement en verre, comme à AlkéNA, jouent un rôle crucial dans le jeu. La padel se joue à 4.



A la découverte du Pickleball

Le pickleball est un sport de raquette, popularisé dans les années 70, qui combine des éléments du tennis, du padel, du badminton et du tennis de table. Il se joue avec une raquette et une balle perforée en plastique sur un terrain de badminton au-dessus d'un filet de type tennis. Le pickleball est habituellement joué en double mais aussi en simple pour ceux qui recherchent un plus grand défi. C'est un sport toutes saisons qui peut être joué tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.



à retenir

6 695 000 € HT

Coût global du projet

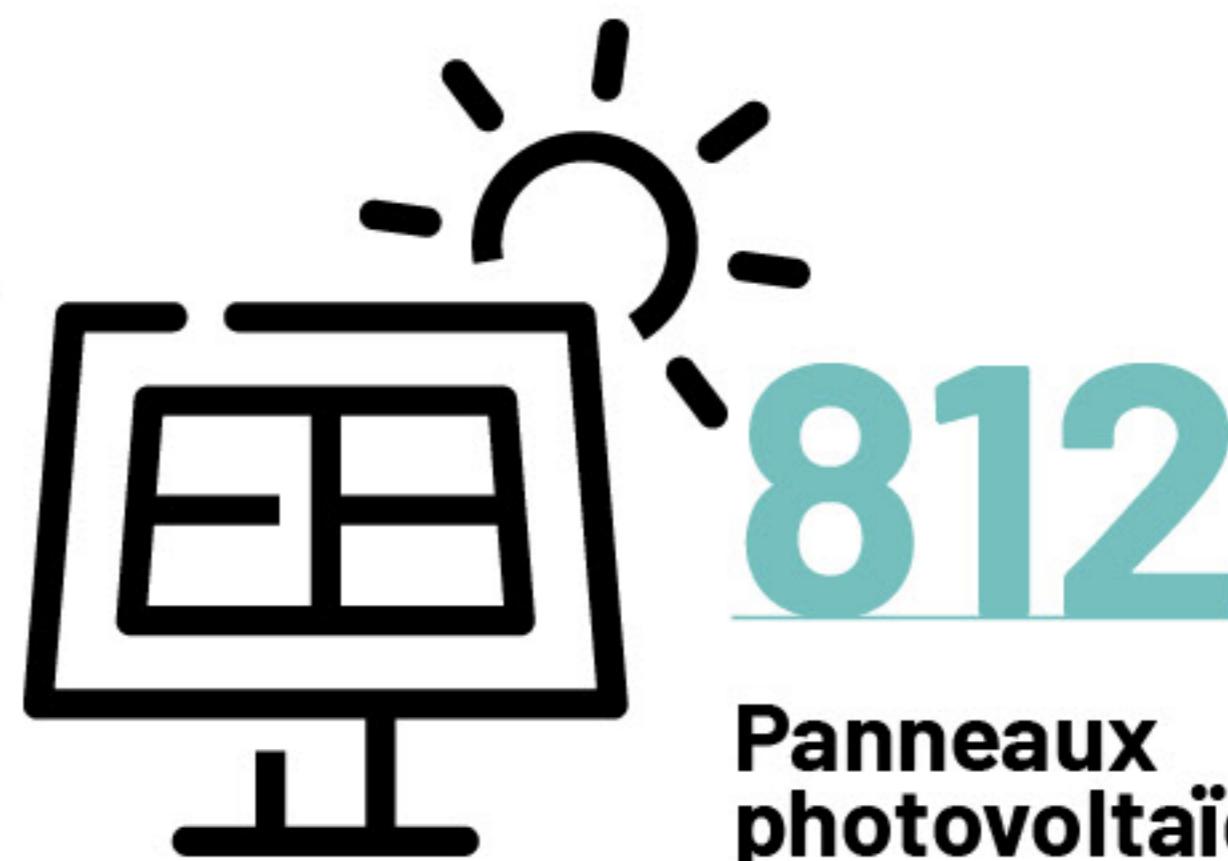
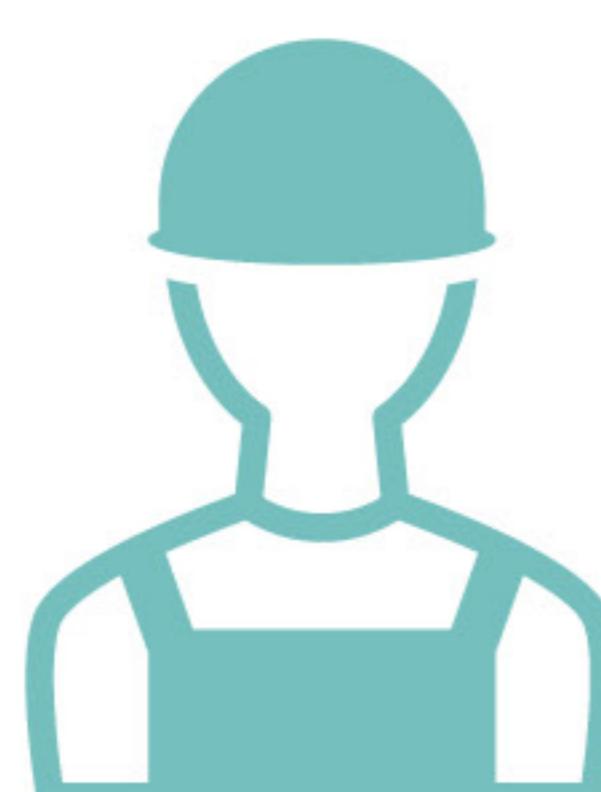
2 130 000 HT € : Ville de Bressuire
1 595 000 HT € : Agglo 2B
1 400 000 € : Etat
700 000 € : Région Nouvelle-Aquitaine
300 000 € : SIEDS
300 000 € : Fonds européen (FEDER)
250 000 € : Conseil départemental des Deux-Sèvres
220 000 € : Fédération Française de Tennis,
Ligue régionale de Tennis et Tennis Club Bressuirais

8 606 M²

Emprise globale d'AlkéNA

22 MOIS

Durée du chantier



812

Panneaux photovoltaïques



3

Associations utilisant le complexe

BAVARDAGE



Originaire de Largeasse, Robert Rouillier vient de quitter la présidence du Secours Catholique de Bressuire après 15 ans à sa tête. Mais, il reste actif au sein de l'association. Et Robert a plus d'une présidence dans sa vie, car il est aussi Président de la Crèche Animée.

Robert Rouillier

**L'associatif
chevillé au cœur**

5 questions

Votre parcours personnel et professionnel est en lien avec les associations depuis plusieurs décennies. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Je suis d'abord rentré dans le monde associatif en tant qu'élève. J'ai fait mes études dans des centres de promotion sociale et un Centre Technique Agricole qui étaient issus des Maisons familiales. Or, les Maisons familiales sont des associations ! En 1967, je suis devenu moniteur-formateur à la Maison Familiale de Vihiers. Puis, j'ai continué ma carrière à la MFR La Grange à Bressuire où je suis resté directeur de 1972 à 2006. C'est donc toute une vie professionnelle au contact et au sein du monde associatif. Puis, à la retraite, c'est à titre personnel que je me suis investi, non seulement dans des associations, mais aussi dans d'autres structures.

Quelles sont les associations et structures que vous avez rejoindes ?

En 2007, la réouverture de La Crèche Animée du Père Rochard étant actée, je me suis proposé, avec mon épouse, pour accueillir les visiteurs. Mais, l'association cherchait un président. Je me suis alors retrouvé à prendre cette fonction en 2008.

Puis, j'ai pris la présidence du Conseil de développement créé par le Pays du Bocage Bressuirais (un modèle décentralisé du Conseil économique et social). En parallèle, je suis devenu assesseur au Tribunal pour enfants de Niort, un nouvel univers dans lequel je suis resté 10 ans.

Je me suis aussi investi au sein de la paroisse en tant que délégué pastoral du quartier Chachon/Valette, encore acteur aujourd'hui.

A quel moment avez-vous donc intégré le Secours Catholique ?

J'étais adhérent au Secours Catholique depuis plusieurs années quand j'en suis devenu Président en 2010. Avec le Secours Catholique de Bressuire et ses bénévoles, on a essayé de pallier aux 3 besoins primaires des hommes : manger, s'habiller et se loger. Aujourd'hui, mes successeurs, Bernard Landreau et Etienne Gobin vont poursuivre ce chemin et moi je vais continuer à participer à la distribution alimentaire.

De quoi êtes-vous le plus fier au cours de ces 15 ans passés à la présidence du Secours Catholique ?

Il y a 2 choses dont je suis le plus fier. C'est d'abord notre partenariat avec toutes les structures associatives et institutionnelles avec lesquelles on travaille en toute intelligence. Puis, la création de Solidar'Toit qui est aujourd'hui une structure indépendante mais qui est née au sein du Secours Catholique de Bressuire.

Que vous ont apportés ces engagements dans votre vie ?

C'est l'humain qui, pour moi, est au centre de tout. Ce qui est essentiel c'est d'être avec les autres, de faire des rencontres. On ne peut rien faire tout seul. J'aime donner du sens à ce que je fais. Le respect entre les personnes est aussi essentiel pour moi. D'abord, on s'écoute.

Toutes ces années, j'ai beaucoup donné, mais aussi beaucoup reçu !



« La valeur de notre vie, c'est vivre ensemble, s'encourager les uns les autres pour se donner confiance et agir. »

cette année là...

2007

« C'est l'année de l'ouverture de la Crèche Animée. Quel plaisir de voir la Crèche restaurée et à nouveau ouverte au public, de faire partie d'une équipe de bénévoles enthousiastes. En une seule année, 14 000 visiteurs ont franchi la porte des Cloîtres pour la voir ! ».

moment marquant

En 2016, le Secours Catholique a accueilli un jeune africain de 26 ans. Obligé de quitter son pays sans sa femme et sa petite fille, les bénévoles, à force de persévérance et d'accompagnement, ont réussi à faire venir sa femme puis sa fille. Aujourd'hui, il a 5 enfants et travaille en intérim. Une belle histoire d'intégration...

BRAVO !

Envie de jardiner ? Pensez aux Jardins familiaux !



Fondée en 1942, l'association des Jardins familiaux, appelés alors Jardins ouvriers de Bressuire, gère aujourd'hui 160 parcelles sur 3 sites.

Mis à la disposition de l'association par la Ville de Bressuire, les jardins de Riparfond, des Morelles et de Villabé ont tous les atouts recherchés par un jardinier pour cultiver de beaux légumes. Sur 150 ou 300 m², vous avez à votre disposition de l'eau et sur 2 des sites, une cabane en bois. Aux Morelles et à Riparfond, les adhérents ont même des assistants qui pollinisent leurs fleurs ! En effet, des ruches y sont installées aux extrémités des parcelles.

Trois mots résument l'ambiance qui règne au sein des Jardins familiaux :

convivialité, échange (de plants, de conseils,...) et entraide. Donc, si vous aussi vous souhaitez faire pousser vos propres poireaux, choux, haricots verts ou tomates, ou moins courant, panais et topinambours, n'hésitez pas à rejoindre l'association ! A tout âge, le jardinage est possible. Une dame, à 97 ans, bêchait encore son jardin de 300 m². Le challenge est lancé !

C'est pourquoi, si vous êtes intéressés par une parcelle, contactez Michel Guignard au 06 15 28 07 62 ou par courriel guignard-michel79@orange.fr

qui sont-ils ?

Les Jardins familiaux sont présidés depuis 2012 par Michel Guignard. L'association compte actuellement plus de 130 jardiniers dont l'âge varie de 35 à plus de 90 ans. Chaque jardinier dispose pour 17,50€ par an d'une parcelle de 150 m² ou d'une parcelle de 300 m² pour 32€/an (tarif 2025). Un règlement intérieur permet à tous les sociétaires de jardiner dans le respect de ses voisins.

+ Une initiative locale dont vous aimeriez nous parler ?

Contactez la rédaction, nous irons enquêter... communication@ville-bressuire.fr

TRIBUNES

En application de la réglementation électorale,
la tribune de la majorité « *Bressuire et vous* » est suspendue.

Bressuire et vous

Le texte de la tribune de *Décidons Ensemble* ne nous a pas été transmis.

Décidons ensemble

celle de la fressure



Dégusté dans tout le Bas-Poitou et les Mauges, jusqu'en Bretagne, il est un plat régional que tout le monde s'accorde à trouver singulier, rustique, éminemment campagnard, qui peut même rebuter certains, il s'agit bien sûr de la fressure.

Le mot apparaît dès le XIII^e siècle. On parle alors de froissure, issu du bas-latin frixura, « morceau à frire », « poêle à frire ». Le dictionnaire de Furetière au XVII^e siècle définit la fressure comme les parties intérieures de certains animaux comme le veau, le bœuf ou le mouton.

En 1649, le mot ressurgit dans le récit d'un duel entre laquais : « Et trois morts tombent le nez bas / Les nostres n'ont point de blessure / Hormis Pierrot dont la fressure / A senty la pointe du fer / D'un des trois qui sont en enfer »

Au début du XX^e siècle, on trouve dans Nemrod, Journal des Chasseurs à courre et à tir, cette précision à propos du cerf qui vient d'être tué : « On le vidait et on donnait de suite la fressure, leur droit, aux quelques chiens présents. »

Les bouchers, aujourd'hui, vont toujours chercher leur fressure à l'abattoir, et dans certaines régions, c'est une

fricassée qui peut être réalisée avec des abats d'agneau, de porc, de chevreau ou de sanglier, accompagnée de divers autres ingrédients, mais sans le sang.

Mais alors, d'où vient la recette locale qui utilise le sang du porc ? A quelle époque passe-t-on de la fressure signifiant un ensemble de bas-morceaux de viande cuisinés en ragoût à la fressure que d'aucuns appellent abusivement « vendéenne », avec le sang du porc, dont le territoire de dégustation dépasse très largement la Vendée départementale ?

Il est difficile de répondre à cette question. Le Dictionnaire de l'art culinaire français mentionne toutefois la recette actuelle dans les Mauges dès 1854. Mais il est fort probable que la recette existait déjà auparavant.

Quoi qu'il en soit, la fressure est très certainement le plat le plus emblématique de notre Bocage. Recette de pauvres, elle permettait d'utiliser les morceaux les moins

qualitatifs du porc et pouvait se conserver plusieurs semaines dans des pots en grès. Sa préparation, longue et délicate, nécessitait la présence de plusieurs bras pour la remuer et éviter qu'elle ne prenne au fond de la marmite. Elle participait à renforcer les liens familiaux ou de voisinage au moment de la cuisine du cochon, en hiver.

Comme pour toute recette, il existe de nombreuses variantes, avec ou sans les abats. Celle d'une des boucheries de Bressuire utilise la tête du porc, la couenne, la partie entrelardée de la gorge, de la mie de pain, et bien sûr le sang de l'animal incorporé à la fin de la cuisson, sans compter les condiments et autres épices.

A table !

Histoire et Patrimoine du Bressuirais.

Sources :

Antoine Furetière, *Dictionnaire universel en 3 vol*, 1690.
Dictionnaire historique de la langue française, éd. de 1998. gallica.bnf.fr. Da Costa hours, Morgan Library and Museum, New York, 026. MS M.399, fol. 13v, ca 1515.
Boucherie-charcuterie La Bocagin

DU BON TEMPS

bricolage

Source : Déco.fr

Faites vous-mêmes vos fèves !

Les fèves de la galette des rois prendront une toute nouvelle dimension grâce à l'argile auto-durcissante.

Ce matériau, facile à travailler et ne nécessitant pas de cuisson, vous permettra de créer des séries de fèves uniques, selon vos envies. Vous pouvez opter pour des formes traditionnelles ou des décors plus atypiques, les habiller des couleurs et des motifs de votre choix. Vos fèves seront alors de véritables petits bijoux !

Ingrédients :

Bicarbonate de soude + Eau + Fécule de maïs



© Freepik

Verser 2 doses de bicarbonate de soude dans une casserole. Verser 1 dose de féculle de maïs et ajouter 1 dose d'eau. Mélanger jusqu'à obtenir une texture lisse et crémeuse.

Faire chauffer sur feu doux tout en continuant à mélanger. Au bout de quelques minutes, la pâte commence à se détacher des bords. Mettre alors la pâte dans un récipient pour qu'elle refroidisse avant de l'utiliser.

L'argile peut alors être travaillée, étalée au rouleau,... Une fois que la fève a sa forme définitive, il faut la faire sécher complètement avant de sortir peintures acryliques et pinceaux pour faire le décor. Une petite couche de vernis donnera une belle finition à cette fève « maison » !

sudoku

Crédit : Sudoku.fr

Niveau facile

3	8			4			2
	2	5			4	3	
7	9	1	3		5		6
		6	8		7		1
			1			4	
1			2				5
7	2		3			5	
3	4	5		7	6	2	
9			5	6	3	7	

Niveau moyen

		5	6			2
3	8	2		7	6	4
	6	9	8		5	3
5				3	2	9
4				9		7
	9	3		4	2	8
1			3		9	6
3	6		4	9		2
8				1	3	

ON BOUGE !

JANVIER

Tournoi ATP

Du 11 au 18 janvier

Bressuire - AlkéNa

Week-end chantant

Samedi 17 et dimanche 18 janvier

Bressuire - Bocapole

Théâtre « Le bureau des réclamations »

Samedis 17 et 24 janvier à 20h30

Dimanches 18 et 25 janvier à 14h30

Vendredi 23 janvier à 20h30

Noirterre - Salle du Noirion

Trail des Sentiers Bressuirais

Samedi 17 janvier

Bressuire - Campus des Sicaudières



39^e Prix de Bressuire – Concours de pétanque

Samedi 24 janvier

Bressuire - Bouleodrome

Randonnée pédestre

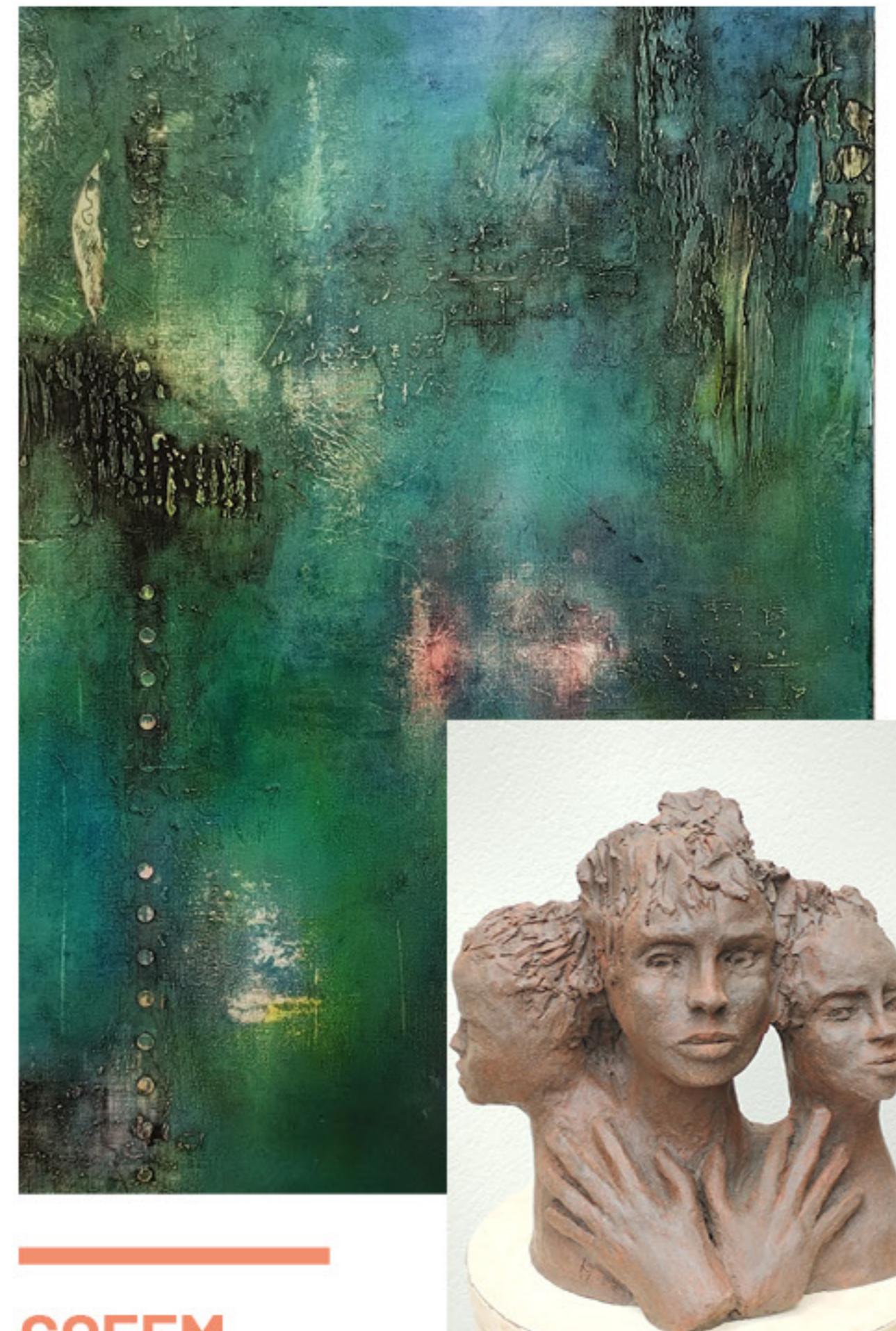
Dimanche 25 janvier

Terves - Espace Trivis

Exposition de A. Hucault, peintre et F. Lecheron, sculptrice

Du 24 janvier au 22 février
Samedi et dimanche de 14h30 à 18h

Bressuire - Galerie des Arcades



COFEM

Samedi 31 janvier

Bressuire - Bocapole



Théâtre « Rupture à domicile »

Samedi 31 janvier à 20h30

Dimanches 1^{er} et 8 février à 14h30

Samedi 7 février à 20h30

Clazay - Salle des Fêtes

FÉVRIER

Soirée Ecossaise : Burns Supper

Samedi 7 février

Bressuire - Salle des fêtes de Saint-Porchaire

Compétition de badminton

7 et 8 février

Bressuire - Stade Alain Métayer

Exposition « Nos voisins ont du talent »

Du 7 au 15 février

Saint-Sauveur - Espace culturel Henri Papin

Salon du Disque

Dimanche 15 février

Bressuire - Bocapole



Théâtre « C'est pas Clerc ! »

Samedis 28 février et 7 mars à 20h30

Dimanches 1^{er} et 8 mars à 14h30

Dimanche 9 mars à 20h30

Vendredi 13 mars à 20h30

Noirlieu - Salle des fêtes

Exposition de Jean Deletre, peintre

Du 28 février au 29 mars

Samedi et dimanche de 14h30 à 18h

Bressuire - Galerie des Arcades



Lancement de L'Année des Gourmets

Samedi 28 février à 11h

Bressuire - Marché des Saveurs

MARS

Salon de Sculpture

Du 7 au 22 mars

Samedi et dimanche de 14h30 à 18h

Bressuire - Château

Foire-Exposition « L'Italie »

Du vendredi 20 au lundi 23 mars

Bressuire - Bocapole

Fête de la Saint-Patrick

Samedi 28 mars

Clazay - Salle des fêtes

Carnaval de Bressuire

Samedi 28 mars

Bressuire - Centre-ville

Canicross

Dimanche 29 mars

Bressuire - Château

Course cycliste Circuit du Bocage

Dimanche 29 mars

Bressuire - Départ Maison de quartier du Pont d'Ouit

Randonnée des Vents nouveaux

Dimanche 29 mars

Noirterre - Salle du Noirion



AVRIL

Exposition de Léa Poignant, artiste plasticienne

Du 4 avril au 3 mai

Samedi et dimanche de 14h30 à 18h

Bressuire - Chapelle Saint-Cyprien



Exposition de J.-Y. Jodeau, peintre et Philippe Guilbeau, peintre sculpteur

Du 11 avril au 10 mai

Samedi et dimanche de 14h30 à 18h

Bressuire - Galerie des Arcades

10 km du SBAC

Dimanche 19 avril

Bressuire - Stade Alain Métayer

événement

2026 : L'Année des Gourmets

Le lancement de L'Année des Gourmets se fera le samedi 28 février au Marché des Saveurs en présence de Guillaume le cantinier. Vous pourrez partager un brunch géant et assister à un spectacle.

Pour le carnaval, un grand concours de galettes aux pruneaux va être lancé, un pour les grands-parents /petits-enfants et un autre pour les adultes. Un atelier de glaçage de biscuits sera aussi proposé par une boulangerie bressuiraise.

Dans les prochains mois, d'autres manifestations vous seront dévoilées.

Plus d'informations sur L'Année des Gourmets sur www.ville-bressuire.fr et sur nos réseaux sociaux.



© France Bleu



LA VILLE DE BRESSUIRE VOUS SOUHAITE
DE SAVOURER CHAQUE INSTANT
DE CETTE NOUVELLE ANNÉE.

B!
BRESSUIRE
La ville qui ose